

 Nervieux, le 14 mars 2023

# Objet : Foire agricole du 20 mai 2023

**Contact : mairie 04.77.28.12.09**

 Madame, Monsieur,

Nous organisons la foire agricole de NERVIEUX, sur le site du champ de foire de Grénieux, le **samedi 20 mai 2023**.

Nous vous proposons de participer à cet évènement qui se déroulera sur la journée :

* + **de 6 h 30 à 8 h 00 pour l’installation**
	+ **de 8 h 00 à 14 h 00 pour l’exposition**

Afin d’organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le dossier d’inscription joint à ce courrier obligatoirement **avant le 30** **avril 2023** pour réservation de l’emplacement.

A cet effet, vous trouverez un plan avec un emplacement qui vous a été attribué.

Nous attirons votre attention sur le fait que l’ensemble des documents demandés est impératif pour la bonne gestion de votre dossier ainsi que votre règlement et un chèque de caution. Votre emplacement sera considéré comme « réservé » uniquement lorsque votre dossier sera jugé « complet » par nos services.

Veuillez joindre les pièces suivantes à votre dossier

* Photocopie d’une pièce d’identité du responsable du stand présent sur la manifestation.
* Chèque de caution de 50 euros (qui vous sera rendu le jour de la foire en fin d’après- midi)
* Votre chèque de règlement (à l’ordre du comité des fêtes)
* L’attestation de non-recours et de sécurité ci-jointe complétée, datée et signée
* Un extrait du registre du commerce et des sociétés (Kbis)
* Ainsi que le règlement de foire daté et signé

Nous vous rappelons que vous devez être sur votre stand lundi matin pour 8 heures ; après 8 heures 30, votre emplacement sera redistribué et les chèques encaissés.

Le service foire reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Nous vous remercions de votre participation et vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La 1ère adjointe Le Maire

Nadine MEJEAN Jérôme BRUEL

 **TARIFS DES DROITS DE PLACE 2023**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ACTIVITE**  |  | **TARIFS**  |
| Volaillers  | 1.00 € / m2  |  |
| Forains/maraichers  | 1.00 € / m2  |  |
| Animaux : chèvres/ moutons/porcs  | 1.50 € par animal  |  |
| Vaches/chevaux/ânes  | 2.00 € par animal  |  |
| Matériel agricole  | 6.00 € par matériel  |  |